

## Société de Développement de Chernex

### PV ASSEMBLEE GENERALE 2023

#### **1) Accueil :**

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que j'ouvre cette assemblée générale de la Société de Développement de Chernex 2023 par le point 1 de notre ordre du jour, tout en vous souhaitant la bienvenue dans cette salle et en remerciant d'ores et déjà par leurs présences :

- Les Lanternes de Chernex
- Le Président de la Fédération Suisse de Gymnastique, section de Chernex : Monsieur Yves Rutishauser
- Le Président du Chœur d'Hommes de Chernex : Monsieur Jean-Philippe Schneiter

Les présidents et gouverneurs des associations et intérêts des villages de la commune en nom de :

- Monsieur Omar Soydan, pour le village des Avants
- Madame Kuster, qui représente Monsieur Edouard Fontannaz pour le village de Tavel,
- Madame Wiebke Steffen-Tiffect, pour le village de Tavel,*
- Monsieur Samuel Roch, pour le village de Chailly, excusé
- Monsieur Daniel Martin, pour le village de Brent, excusé
- Monsieur Rochat, pour la fondation Eben-Hézer (Beau-Site)*

Ainsi que les différents représentants de notre municipalité en nom de :

Madame la municipale Sandra Genier, Ressources humaines et service à la population  
Monsieur Caleb Walter, Patrimoine, sport et urbanisme  
Monsieur Florian Chiaradia, Équipement public et mobilité

Se sont excusés :

- Monsieur Julien Chevalley
- Madame Germaine Brousoz

Une liste de présence a été mise à disposition à l'entrée ; Si vous ne l'avez pas encore remplie, je vous laisse le soin de le faire à la fin de l'assemblée générale auprès d'Angie.

Si quelqu'un désire avoir une copie de l'ordre du jour, quelques exemplaires sont encore disponibles à notre table.

A la suite de cette assemblée générale, vous êtes tous conviés à partager le verre de l'amitié et l'agape préparés par Gaëtan !

Présentation de l'ordre du jour ([affichage de l'ordre du jour](#))

Point 1, Accueil

Point 2, Approbation du procès-verbal 2022

Point 3, Rapport du Président

Point 4, Présentation des comptes et Budget

Point 5, Rapport des vérificateurs des comptes

Point 6, Approbation des comptes et nomination des vérificateurs

Point 7, Démissions et élections statutaires

Point 8, Manifestations 2023

Et Point 9, Divers

Le point 1 « accueil » étant fait, je vous propose de passer à la lecture du point 2, soit :

## **2) Approbation du procès-verbal (PV) 2022 :**

Le PV 2022 a été mis à disposition sur notre site internet, depuis le 5 mars dernier et vous a été proposé en format papier à votre arrivée.

Est-ce que tout le monde a pu prendre connaissance du PV 2022 ? pas de réponse

Y a-t-il des questions ? non

Je vous propose de passer à l'Approbation du PV, en levant les mains :

Qui accepte le PV tel qu'il vous a été présenté ?

Nombre de mains : x25 environ

Des Refus ?

Nombre de mains 0

Des Abstentions ?

Nombre de main 0

Je vous remercie ;

Le PV 2022 ayant été accepté, nous passons au point 3, Rapport du Président !

### **3) Rapport du Président :**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons débuté l'année 2022 par notre traditionnelle assemblée générale qui s'est tenue le 23 mars dans cette même salle. Lors de cette assemblée, nous avons mis en avant nos difficultés à réunir un comité extraordinaire pour la mise sur pied de notre future fête au village 2023 et, de ce fait, nous vous avons proposé de faire une fête allégée sur le thème « pain-fromage ». Mais, je vous rassure tout de suite il n'en sera rien !

En effet, quelques jours après notre petit cri d'alarme, 2 belles personnes sont sorties du bois au nom de Céline Papez et d'Yvan Chevalley en se proposant comme Co-présidents de la fête. Depuis, ils ont réussi l'exploit de mettre en place un comité de 12 personnes et de nous proposer une méga fête sur le thème « Western à Chernex » ; Fête qui vous sera présentée au point 8 de notre ordre du jour.

Cette prise d'élan de cette belle équipe nous a requinqués ! Nous nous devons donc de redoubler d'efforts tout au long de l'année afin de rassembler le village pour le préparer à cet événement quinquennal.

Les manches retroussées, le comité a revu son inventaire du matériel dont il disposait ; Inventaire qui consistait en deux tentes blanches ayant bien vécu et qui ne pouvaient par conséquent, plus être montées car les toiles se déchiraient. Aussi, nous avons opté pour l'achat de 4 nouvelles tentes bleues de 6m x 4.50 m afin de remplacer celles qui ont rendu l'âme, tout en complétant notre matériel existant (ce qui comprend un nouveau frigo et un nouveau congélateur-bahut indispensables aux diverses manifestations).

Le matériel étant à disposition, il ne manquait plus qu'à mettre sur pied les fêtes de l'année !

Le 31 juillet, sous un soleil magnifique mais presque trop chaud, nous avons fêté tous ensemble notre traditionnelle fête nationale accompagnée de l'orchestre les « Amis de St'saph », et avec en avant-première, la vente de lampions pour prévenir les oublis de dernières minutes ou les problèmes de piles. Du coup, les 30 lampions et leurs baguettes magiques achetés ont été dévalisés en 10 minutes ! Seul hic, il nous aurait encore fallu au moins 20 paires de batteries pour contenter tout le monde. Rassurez-vous, le message est passé et notre réserve d'accessoires sera mieux achalandée pour cette année 2023.

Les cervelas offerts aux enfants sont également partis comme des petits pains !

Quelques vacances bien méritées et il était temps de se consacrer au marché artisanal qui a eu lieu le 3 septembre dans la cour d'école de Chernex. Pour la première fois, et nous espérons que ce ne sera pas la dernière, un regroupement des deux sociétés du village (soit la FSG section Chernex et le Chœur d'Hommes de Chernex) nous a permis de vous proposer avec succès un nouveau concept du marché artisanal. Ainsi, ce n'est plus uniquement la SDC qui vous a proposé son marché artisanal mais une cohésion efficace et dans la bonne humeur entre ces différentes sociétés. Bien sûr, toute la logistique ne pouvait se réaliser sans un regroupement des forces dont la jeunesse remplie de bonne volonté et de dynamisme, pour le montage, le démontage, la tenue d'une caisse, l'installation d'une cantine unique, le tout dans une joie de vivre incroyable. Cette unité a fait de cette journée un moment fort en émotion avec plus de 24 stands, des activités pour les enfants incluant une discothèque à ciel ouvert, des maquillages, une bourse aux jouets, un loto pour les petits et une balade en poney ; Toutes ces activités réalisées sur un fond musical assuré par différents concerts qui nous ont mis la patate d'enfer toute la journée !

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cette fête et je leur donne déjà rendez-vous en 2024, avec pourquoi pas, de nouvelles sources d'inspirations.

Un peu de repos et nous voilà repartis pour la St-Nicolas du 3 décembre : 30 litres de soupe, quelque 140 saucisses et 90 sachets de friandises pour les enfants ont été distribués aux villageois et là, je ne vous parle même pas des bouteilles de blanc !...

Le téléthon mis sur pied et dirigé par Monsieur Stéphane Birot avec le soutien des jeunes pompiers a rencontré un succès inimaginable et qui va certainement se révéler l'un des plus forts de ces dernières années, puisqu'un montant de CHF 1'280.- a été récolté grâce à votre générosité.

Comme le veut la tradition pour cette manifestation, environ 130 invitations adressées aux nouveaux habitants du village ont été envoyées par nos soins afin de les inviter à découvrir nos activités du village et réaliser *à quoi sert* et *à qui sert* la SDC. Une dizaine de familles ont répondu présent et sont venues à notre rencontre. Bienvenue à toutes et à tous !

Pour une raison privée, je n'ai pas eu la possibilité d'être présent ce jour-là. Pourtant, j'ai pu constater qu'en cas de coup dur, le village resserre ses liens et trouve des ressources inespérées en ses Villageois. Aussi, je tiens à remercier mon équipe, le comité de la FAV et tous les amis du village présents ce jour-là. Un grand merci !!!!!

Le 21 décembre clôturait la dernière date de nos manifestations, avec la cave de l'Avent, qui s'est déroulée devant les garages de la SDC. Merci à Madame Christiane Cochard et sa fidèle acolyte Madame Mariane Papez pour l'organisation de ces « caves ».

Le comité de la SDC s'est réuni pour la 12<sup>ème</sup> et dernière fois de l'année à la brasserie de Chernex afin de boucler une année forte en émotions, réaliser le dernier débriefing et prendre, une fois n'est pas coutume, un peu de bon temps.

Bref, vous énoncer la liste et la vie des manifestations de la SDC ne tient tout simplement pas sur une page A4 ! Les fêtes, c'est une chose et c'est bien mais il ne faut pas ignorer ou sous-estimer tout ce qui consiste à les réaliser, à les mettre sur pied.

A ce propos, comme nous vous l'avions annoncé lors de notre dernière assemblée, notre caissière ayant démissionné, toute l'année, nous avons mis des annonces, harcelé –pardon- motivé des villageois pour trouver un repreneur ou une repreneuse pour ce poste. Sans succès ! Du coup, n'ayant pas réussi à trouver une âme charitable et au vu de la tenue de la comptabilité de la SDC qui se révèle de plus en plus complexe à gérer en raison des 2'000 écritures annuelles, nous nous sommes approchés d'une ancienne habitante du village ; Cette dernière, experte en la matière, nous a proposé un prix d'amis tout en assurant la tenue des comptes de manière professionnelle. Je vous informe donc qu'à ce jour, les comptes de la SDC sont gérés d'une main de maître par Madame Anne-Céline Jost et son entreprise « Fidac conseils » à Châtel St Denis qui vous fera la présentation des comptes au point 4.

La Lanterne, notre journal a été édité 4 fois l'année dernière par les soins de son auditrice Antonella. Le format du magazine est resté le même bien que son contenu ait quelque peu changé avec un peu moins de publicité et un peu plus de contenu afin de vous apporter encore plus d'intérêt à sa lecture. Comme annoncé dans la dernière lanterne, Monsieur Olivier Pittet qui se chargeait de la mise en page de La Lanterne avec des outils spécifiques à cette fin, s'est retiré en fin d'année passée ; Nous le remercions pour son engagement durant ces années.

Ce travail de mise en page avant impression nécessite des programmes coûteux et dédiés au monde de l'imprimerie. Il doit donc être réalisé par une personne maîtrisant ce domaine. Afin de ne pas arrêter les éditions de La Lanterne, nous sommes à ce jour à la recherche d'un bénévole qui aurait le temps et l'envie de venir en soutien à Antonella pour la mise en page du journal. Si nous ne trouvons pas une personne avec les qualités énoncées, nous pourrions toujours réaliser nos éditions mais cela nous obligera à faire appel aux services de l'imprimerie Media F. Bien évidemment, ce service a un coût qui se monte à CHF 700.- par édition. Si une personne se reconnaît dans la salle et souhaite participer à notre lanterne, nous sommes à disposition, avec plaisir, à la fin de l'assemblée pour en discuter.

Alain, Gaëtan, Antonella, Angie, Frédérique mais que se passe-t-il, votre site internet ne répond plus ! Votre adresse mail n'existe plus ! Allo, y a-t-il encore quelqu'un qui répond ?

Pas de panique, nous sommes encore là, nous regardons cela tout de suite. Ah oui alors, on a un gros problème ! C'est vrai : qui gère le site internet ? Qui gère l'adresse mail ? Ah, j'oubliais... plus personne ! Mais alors, qui a les accès électroniques ? Bonne question ! C'est une réalité, 15 jours avant le marché artisanal, ça ne va pas le faire. Nuno à l'aide !

« Ok pas de soucis, je vais regarder tout ça ». « Hmmm, hélas, l'hébergement et e-mail sont inscrits à l'étranger. Impossible à garder en l'état et surtout trop coûteux de remettre en service ». Après complète analyse, on n'a eu

d'autre choix que de repartir de zéro ! « Tu vas y arriver pour le marché artisanal ? oui ! Vas-y feu, plein gaz ! » Quelques nuits blanches plus tard, notre nouveau site internet renaît accompagné de sa nouvelle adresse e-mail. Toute cette logistique électronique reste sécurisée chez Infomaniak dont le coût s'élève à 2'500.-

Voici l'explication à ce jour de notre vécu d'où le brassage d'e-mails durant l'année.

Les nouvelles adresses sont désormais les suivantes : [www.chernex-monteux.ch](http://www.chernex-monteux.ch) et [info@chernex-montreux.ch](mailto:info@chernex-montreux.ch) (affichage sur beamer) à la place des « .com ».

Novembre 2022, mois essentiel où a eu lieu la séance des présidents et des gouverneurs des villages, aux sujets de la répartition de l'enveloppe de fond, anciennement de la taxe de séjour pour la distribution des subsides aux associations des villages.

Je vous passe tout le bla bla mais vous rappelle qu'à ce jour nous recevons 6'000.- de subventions (sans la partie variable qui a été mise de côté durant la partie Covid-19).

Nouvelle répartition mise en place : Point 1, le nouveau calcul sera fait selon le nombre de **membres cotisants**.

Cher comité, je sens le problème arriver.... En effet, « qui peut me sortir une liste des membres ? » Pas de réponse. « Depuis quand n'avons-nous plus de liste ? » Pas de réponse. Je m'adresse alors à Madame notre fiduciaire : « j'ai prévu selon les entrées des dernières années un budget de membres cotisants et donateurs à hauteur de 6'000.- soit environ 200 membres. Peux-tu me donner les valeurs pour cette année ? » « Euh oui, environ 1'600.- de membres et 400.- de dons. ». « Quoi, pardon, plus que 54 membres sur 2'000 habitants ?! ». Cher comité, vous me voyez arriver. Nous avons un problème de budget à résoudre et il va falloir chercher dans les grands livres où sont partis nos membres depuis 2019 ? En effet, à l'époque, nous étions à CHF 9'000.- de membres cotisants et donateurs !

Du coup, comité extraordinaire organisé, investigation sur nos statuts et recherche de listes quelle qu'elles soient. Après beaucoup de poussière à ouvrir tous les classeurs et les fichiers informatiques, quelle ne fut pas notre surprise de constater qu'aucune liste n'avait été tenue à jour depuis ??? On ne sait pas !

Pourtant, nos statuts indiquent clairement que seules les personnes présentes et ayant payé leurs cotisations avant l'assemblée générale, on le droit de vote !

On n'est pas dans la m.....

On retrouve les manches et on s'attaque à ce nouveau challenge :

-réalisation d'affiches lors de la St-Nicolas

-on trouve quelqu'un afin d'aller vers les habitants et leur rappeler à quoi sert la SDC et pourquoi leurs cotisations sont importantes.

-nouveau tout-ménage explicatif émis fin février 2023, incluant le nouveau QR-IBAN afin de faciliter le paiement de la cotisation et/ou don.

-création d'une nouvelle liste des membres cotisants et donateurs en repartant depuis 2021 !

-prise de décisions indispensables qui établit que dès 2024, les membres cotisants recevront une invitation personnelle pour l'AG, tout en maintenant le tout-ménage. Cependant, seuls les membres cotisants auront le droit de vote à l'assemblée générale 2024.

Ouf, là je pense que l'on est sur la bonne voie de respecter nos statuts et faire perdurer la SDC de manière conforme et apte à répondre à toute question.

Janvier 2023 : mois de préparation des manifestations, du planning de l'année, du point de situation avec le comité de la FAV ; Tout est bien dans les starting-blocks pour une belle année en perspective.

Février 2023 : « Bonjour, fondation Eben-Hézer au téléphone ! oui, vous savez l'EMS qui va se construire à Chernex et à qui vous aviez demandé à l'époque d'étudier la faisabilité de déplacer la pièce-congélateur ? Oui oui pas de problème, je reviens vers vous concernant ce projet. Alors comment voyez-vous la chose ? Voulez-vous toujours de ce projet ? Qui paie ? »

Depuis le début des discussions, nous attendions de pouvoir faire le point et de proposer un projet aux habitants et à la commune. « Très bien mais il me faut une réponse d'ici fin mars 2023 ! ». -Grand moment de solitude...-

« Donc, si j'ai bien compris ce que vous me dites, je dispose d'un mois pour sortir un projet, négocier avec la commune et le faire voter à l'assemblée générale ? » Toujours avec aplomb, on me répond « Oui c'est à peu près ça ! » Je m'accroche et demande : « On parle de quel budget ? » Réponse brève et directe : « environ CHF 100'000.- ! » Ah oui facile à faire...

Bon, eh bien, cher Monsieur le municipal Caleb Walter, comment fais-je pour obtenir votre accord pour CHF 100'000.- de travaux en un mois ? Hahaha. Ok on n'a pas gagné sur ce coup-là !

Mars 2023 : pour la FAV tout se passe bien, oui tout roule ! Une chose qui va bien.

Encore un peu de courage, je vous assure que j'arrive à la fin de l'année de mon rapport ! En tout cas, il me semblait important de vous expliquer en toute transparence, les défis, les challenges mais aussi ce qui se déroule bien au sein de notre SDC. Il est primordial de vous rappeler que votre soutien se montre plus que nécessaire et ce, autant d'un point de vue financier que d'un point de vue du bénévolat ! En effet, c'est ce qui permettra que la SDC perdure et continue à vous offrir les activités/projets attendus.

Enfin, j'ajoute que les points concernant « les membres cotisants » et celui « du congélateur » seront revus dans les divers du point 9.

Sur ce, je vous remercie vivement de m'avoir écouté ! Bien sûr, je me tiens à votre disposition à la fin de l'assemblée pour répondre à vos questions.

#### **4) Étant assoiffé, je vous propose de passer au point 4 : Présentation des comptes**

Et je donne la parole à Madame Anne Céline Jost

Anne Céline :

*Petit correctif, je suis au Vallon de Villars mais mes parents viennent de Chernex. Avec humour, on pourrait annexer les 2. Pour la première fois, je présente les comptes de la SDC. Je tiens à remercier les membres cotisants qui ne sont pas rentrés à hauteur d'espérance mais on a encaissé 2230 CHF. Taxe de séjour pour un total de 6000 CHF. Compte de résultat : on boucle année avec un déficit de -14'750 CHF. La Fête nationale n'a pas généré de bénéfice. Le marché artisanal n'a pas généré le bénéfice escompté.*

*La soupe de Noël : le but n'était pas de faire des bénéfices. Dons sont arrivés avec Twint. Charges 682.95 CHF*

*La Lanterne : en tant que comptable, je dirais que c'est à peu près équilibré. Pour une association, c'est différent par rapport au travail fourni.*

*Malheureusement, la subvention communale provisionnée comme en 2021 (5500 CHF), n'est pas rentrée donc on est en négatif.*

*Il est assez imbuvable de partir sur tous les chiffres. Location congélateurs 6'910 CHF de produit et 3239.85 CHF charges. Frais généraux (programme comptable + mes frais de comptable) et on fait des pertes sur titres bloqués à La Poste. La bourse n'est pas dans le vert et perte en décembre sur le dépôt titre de la Poste. Boucle exercice perte 14750 CHF contre un bénéfice l'année passée de 2053 CHF.*

*Bilan : liquidités à hauteur de 83077.06 CHF. Investissement pour les tentes. Débiteurs : gros travail de fait pour récupérer les factures ouvertes dont la Lanterne et les entreprises qui avaient des arriérés. Donc solde convenable par rapport à avant. Investissement pour informatique et site internet. Actifs transitoires : produits de l'année passée mais encaissés à ce jour. 7759.35 CHF de passif transitoire incluant la consigne de la clé des congélateurs que l'on rend quand on ne souhaite plus utiliser le congélateur. Capital env. 102000 CHF.*

*Budget : 2023, le président a grincé des dents quand on a fait les calculs. Fête au village qui coûte avec participation forte de la SDC. Investissement prévu pour l'achat du chaudron et des frais supplémentaires pour la Lanterne. Produits*

*prévus à hauteur de 28'728 CHF et charges qui comprennent les investissements à hauteur de 41'450 CHF. Le budget projeté bouclera avec des pertes de 12'742 CHF.*

Pas de question ni de remarque sur le budget.

*Le président reprend la parole pour expliquer les chiffres mentionnés auparavant. Bénéfices des années précédentes dus essentiellement aux cotisants et membres donateurs. Donc, juste que lorsqu'on fait, par exemple, la FAV, on y contribue. Répète qu'il remercie les cotisants et qu'il est important que les montants reviennent bien pour les fêtes au village. Les raisons de l'engagement de la SDC, en particulier pour les groupes de musique qui sont de plus en plus chers mais qui sont essentiels pour l'ambiance de la fête. Il n'y a plus de groupe qui demande 1500 CHF...*

*Pour la FAV, il faut aller chercher des sponsors ; Facile à dire, pas facile à réaliser. Les grosses sociétés brassent peut-être des millions mais ne sponsorisent pas forcément.*

*A partir de 2024, 1000 / an seront mis sur un compte à part, de façon à anticiper la fête quinquennale.*

*2023 : somme de 5000 CHF attribuée à la FAV mis en charge et non en produit.*

*Cette année, 150ème Lanterne. C'est la FAV qui en a la charge car elle sera différente des autres éditions. C'est quelque chose d'un peu spécial donc c'est normal que cela coûte un peu plus cher.*

*Si on prend la subvention de 5000 CHF de la FAV + les frais pour cette Lanterne spéciale, on va dire qu'on est déjà à 9000 CHF de perte sur l'année qui ne peut pas être régulé par les autres manifestations.*

*On a prévu d'investir dans un chaudron pour ne pas avoir à courir à droite à gauche pour en chercher un.*

*Cotisants de 9000 CHF en 2019, on est passé à environ 2400 CHF pour 2022. On ne s'attendait pas à avoir une telle différence. Donc on recherche dons et cotisations. On va faire notre job et chercher de nouveaux membres. On prévoit un produit à hauteur de 5500 CHF. Aujourd'hui, on est à 4000 CHF. Les cotisations ont néanmoins augmenté juste avant cette AG donc on voit que notre travail pour sensibiliser, porte ses fruits.*

*De plus, si on donne 5000 CHF à la FAV, il est normal « d'attendre » quelque chose en retour. Ce qui a été mis en avant, c'est que ce montant soit attribué à des animations en particulier pour les enfants.*

.....  
Je me permets de revenir sur le budget pour vous éclaircir les deux points suivants :

A) Concernant la fête au village, comme à son habitude, la SDC a mis courant 2022 la somme **de 5'000.-** en prêt au comité extraordinaire pour qu'il puisse débiter leur développement. Cette somme d'argent devrait être rendue à la SDC en cas de bénéfice supérieur à CHF 10'000.- comme cela a été réalisé lors des dernières éditions. La répartition des bénéfices excédentaires doit, selon la convention, être gardée dans le but de développement du village mais sans contrôle final de la SDC.

Le comité de la fête demande à ce jour à la SDC de ne pas avoir à rembourser ces 5'000.- quel que soit le montant des bénéfices finaux ; Argument basé sur le fait que la SDC reçoit de la part des villageois des dons pour mettre sur pied ce genre de manifestation.

Le comité actuel de la SDC ne voit pas d'inconvénient à ce que la somme allouée soit utilisée à des fins d'animations pour les enfants durant la fête et demande que les comptes l'attestent.

En contrepartie, la SDC demande au comité de la FAV qu'en cas de bénéfices, l'utilisation de cet argent soit liée avec un projet dédié au village qui sera proposé par leur soin et qui devra être approuvé lors de l'assemblée générale 2024. L'acceptation de cette convention fera partie de l'approbation des comptes au point 6.

B) Investissement de 2'100.-, ce point comprend l'acquisition d'un chaudron avec trépied et d'un brûleur à gaz pour faciliter la mise en prêt lors des caves de l'avant.

Pas de question ni de remarque de l'assemblée.

Merci Anne Céline pour cette présentation.

## **5) Nous enchaînons sur le point 5 : Rapport des vérificateurs des comptes**

Pour ce faire, je donne la parole aux vérificateurs des comptes,

1<sup>er</sup> vérificateur : Monsieur Milo Genasci

2<sup>ème</sup> vérificateur : Monsieur Jean-Daniel Cochard

Monsieur Genasci prend la parole et annonce qu'ils se sont *rencontrés avec la caissière le 28.02.23. Le rapport conformément au mandat confié pour 2022 et le pointage réalisé ont permis de constater que la comptabilité a été régulièrement tenue selon les règles en vigueur et les dépenses basées sur factures. La perte de l'exercice 2022 s'élève à 14'750.53 CHF. Le nouveau capital s'élève à 102'240.36 CHF. Nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes pour 2022.*

Merci à vous deux pour votre travail.

## **6) Je vous propose de passer au point 6 Approbations des comptes et nomination des vérificateurs**

Je vous propose de voter en levant la main pour accepter les comptes présentés et libérer ainsi nos vérificateurs.

Acceptation des comptes 2022 à mains levées : environ 25 personnes

-Refus ? non

-Abstention ? non

Parfait, les comptes sont approuvés à l'unanimité !

Monsieur Milo Genasci étant premier vérificateur, c'est normalement Monsieur Jean Daniel Cochard qui devient 1<sup>er</sup> vérificateur.

Monsieur Cochard êtes-vous d'accord de devenir 1<sup>er</sup> vérificateur pour l'exercice 2023 ? Oui !

Merci Monsieur Cochard

Nous recherchons donc une bonne âme pour prendre la place de deuxième vérificateur ?

Madame Laura Schneider se propose. *Merci infiniment !*

Merci à vous deux.

## **7) Je vous propose maintenant de passer au point 7 Démissions et élections statutaires**

Pas de démission. Ouf

On passe aux admissions.

J'ai le plaisir de vous annoncer une demande d'admission au nom de Madame Frédérique von Campe qui nous a rejoint au comité depuis avril 2022 et qui s'est très vite engagée dont à soutenir le développement d'une partie du secrétariat ; Cela comprend la correction de mes nombreuses fautes d'orthographe. De plus, elle a su mettre en avant son côté pragmatique pour faciliter la recherche des membres cotisants et établir une nouvelle base de données.

Frédérique, je te laisse te présenter en quelques mots :

Brève présentation faite et remerciement pour l'accueil reçu par le comité. Candidature acceptée avec applaudissements.

Merci Frédérique.

Les postes vacants sont les suivants :



- Caissier ou Caissière.
- Animation.
- Congélateur.
- Infrastructure.

Si vous êtes désireux de nous rejoindre pour l'un de ces postes ou simplement pour renforcer l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à venir vers nous à la fin de l'assemblée, je vous assure que nous ne mangeons personne.

Si vous l'acceptez, voici le comité pour l'année à venir :

- Moi-même, Alain Crisinel pour la Présidence.
- Gaëtan Dumont pour la Vice-présidence
- Frédérique von Campe, pour le poste de Secrétariat
- Antonella Lo Gato-Fakhi, pour le poste de la Lanterne et réseaux sociaux
- Angie Junod, pour le poste Bénévoles, décoration et vitrines

Acceptez-vous le comité 2023 comme proposé :

Accepté : à l'unanimité sous les applaudissements :

Refus : non

Abstention : non

Merci.

## **8) Je vous propose de passer au point suivant n°8, Manifestations 2023**

Cette année est une année toute spéciale pour le village de Chernex. En effet, nous sommes à la fois le village officiel pour la fête nationale mais nous accueillons aussi la fête aux villages (FAV) officielle de la commune de Montreux.

Étant le village officiel pour la fête nationale de la commune, cette année, la fête se tiendra le 1<sup>er</sup> août et non pas comme habituellement le 31 juillet. La fête aura lieu dès 18h00 devant la salle de gymnastique de Chernex avec une animation musicale étudiée pour animer la soirée du mieux possible. Soyez présents car il y aura des changements de groupes !!

Les 7, 8, 9 et 10 septembre prochain, aura donc lieu notre méga fête au village sous le thème « Western à Chernex ». Afin de rendre cette fête encore plus attractive, le marché artisanal sera intégré en lieu et date le samedi 9 septembre. Je donne de suite la parole au co-président qui va vous donner plus d'indications sur le déroulement de cette fête. Merci aux co-présidents pour vos informations et également, Merci à tout votre comité pour la mise sur pied, toujours dans la bonne humeur, de cette manifestation.

*Monsieur Yvan Chevalley prend la parole pour présenter la coprésidente Madame Céline Papez et présenter brièvement la fête. « Nous sommes cousins. A Chernex depuis notre enfance et fils de paysans de Chernex. Nous sommes 15 dans le comité et chacun fait au mieux, selon son dicastère, pour préparer cette fête. 4 jours de fête car les gens ouvrent leur caveau des jeudi 18 heures ! Fermeture des caveaux à 4 heures du matin sauf le jeudi où ce sera à minuit.*

*Ça fait 50 ans qu'existe cette fête. C'est la 10<sup>ème</sup> édition. Le cortège va revivre ! Programme présenté et surtout des animations pour les enfants ! Un grand panel d'animation. Samedi dès 8 heures. Dimanche, on se retrouve au centre du village sous forme de brunch de 10h à 14h sous réservation. Vous pouvez déjà venir à notre stand si vous voulez réserver une table.*

*On cherche toujours des sponsors ! (avec humour) Si quelqu'un cherche à nous soutenir, on boit un verre et on prend votre email. On cherche des bénévoles : tenir le bar, chapeauter animations enfants, etc. On compte sur vous !*

On vend aussi des verres « logotés », ça fait un très beau cadeau ! Prenez note du site internet [www.fetedechernex2023.ch](http://www.fetedechernex2023.ch) Il est très bien fait, super site et vous pouvez y acheter bouteilles, verres,...

Applaudissements

Question de Mr Omar Soydan : « le cortège est-il déjà prévu ? »

Réponse de Mr Yvan Chevalley : « Nous allons proposer 2 versions à la Police et selon la réponse, on va s'adapter mais on va organiser des séances de cortège afin de répondre aux différentes questions. »

Le président Mr Alain Crisinel reprend la parole :

Le 2 décembre, aura lieu la Saint-Nicolas, comme à son habitude au centre du village avec la présence du Saint-Nicolas et du Père Fouettard, le tout, accompagné d'une bonne soupe de Noël préparée par notre excellent chef Gaëtan. D'ailleurs, j'en profite pour remercier notre St-Nicolas pour sa présence et demande par là-même occasion au jeune Père Fouettard (*n'étant pas là, nous lui demanderons ultérieurement*) s'il serait d'accord de reprendre son costume cette année ?

Merci à vous deux

Décembre, mois des caveaux de l'Avent. Aussi, si notre chère organisatrice désire toujours s'occuper de cet événement, nous serions déjà preneur de lui proposer la date du 20 décembre pour celui de la SDC.

Je me permets également de transmettre à l'assemblée qu'il y a toujours de la place pour les personnes désireuses de participer à cet événement et organiser leur propre caveau. Pour ce faire, il vous suffit simplement de vous adresser à Madame Christiane Cochard et Madame Mariane Papez ici présente, sauf erreur, dans la salle.

Voilà pour les manifestations 2023 !!

Quelqu'un a-t-il une question ? pas de question de l'assemblée

## **9) Je vous propose de passer au dernier point n°9, divers**

a. **Aucune demande** ne nous a été transmise à ce jour.

b. Je profite donc pour ouvrir la discussion sur le **point 9B « Membres cotisants et donateurs »**.

Comme j'ai pu vous en faire part dans mon rapport au point 3, nous avons constaté selon le compte de résultat présenté au point 4 une nette perte des membres ces dernières années. Je ne désire pas remettre en question le pourquoi / du comment qui font que nous nous sommes retrouvés dans cette situation ; Seul compte ce que l'on fera demain !

Les comptes 2022, à contrario des années précédentes, vous montrent bien que nous avons compris vos demandes et vous assure d'un investissement réel dans le sens des villageois. En parallèle, les subsides seront distribués différemment.

Le nombre de nos membres a quelque peu baissé alors que les frais généraux prennent l'ascenseur. Les frais de parution de la Lanterne augmentent et la tenue des comptes nous obligent à professionnaliser leur exécution. A ce jour, on peut dire que les comptes ne sont pas en péril mais je ne désire pas au fil des ans utiliser ces fonds pour rien de concret.

La vie du congélateur ne tient qu'à un fil alors que la réalisation d'une future place du village, en lieu et place de nos locaux actuels, va certainement devoir être revue. Or, personne ne peut prédire à ce jour si des frais de location pour notre matériel incombent à la société ces prochaines années. Afin d'anticiper les coûts et investissements futurs auxquels la SDC devra faire face, je vous réitère ma demande pour votre soutien. Le but n'est pas d'ajouter des bénéfices dérisoires mais bien de continuer sur notre lancée positive à vous faire profiter tout au long de l'année de

belles manifestations ouvertes et à la portée de tous, tout en vous faisant partager la vie du village via notre Lanterne ; Lanterne également à disposition des associations du village.

Nos statuts l'imposent, les membres cotisants sont seuls à pouvoir voter lors de nos assemblées générales. Aussi, je vous rappelle que dès 2024, cette obligation sera mise en vigueur. Nous tenons à jour dès à présent la liste de nos membres et celle de nos donateurs, cela également afin de pouvoir vous remercier.

Y a-t-il une question à ce sujet ? *pas de question de l'assemblée.*

### **c. Congélateur**

Vous avez eu tout à l'heure une brève description des discussions actuelles pour notre congélateur.

A ce jour, sur les 150 cases disponibles, environ 30 sont inutilisables et 40 sont louées hors du village.

La réalisation d'un nouveau congélateur entraînera une augmentation de prix du loyer annuel : de CHF 50.- la case de 100 litres actuels passera à environ CHF 85.-.

L'investissement de ce nouveau congélateur se monte aux alentours de CHF 100'000.-, toute décision de location ou d'achat entraînera une responsabilité de la SDC pour les 20 ans à venir !

Ne pouvant pas à ce jour vous faire voter sur une décision finale, j'aimerais néanmoins ouvrir la discussion avec vous sur l'avis que vous portez à ce congélateur, avec les deux questions suivantes en levant la main :

Désirez-vous que l'on continue à travailler sur le projet d'un nouveau congélateur ?

Oui : 8 personnes

Non : 0 personne

Pensez-vous continuer à louer une case si le tarif passe de 50.- à 85.- par année ?

Oui : 11 personnes

Non : 0 personne

Merci de votre participation

### **D. Informations autres**

-Le corps de musique de Montreux organisera au mois de juin un concert à la place du Carroz.

Merci à tous

J'ouvre la discussion en donnant la parole à notre municipalité présente :

Chers municipaux, avez-vous des informations à transmettre au village ?

Municipale : Mme Genier : « mes collègues m'ont demandé gentiment de prendre le micro, néanmoins, étant en charge des RH, mes collègues ont sûrement plus de choses à vous dire (rire et applaudissements). Merci au comité et j'excuse mes collègues qui ont dû se « partager » avec d'autres rendez-vous. Merci pour l'organisation des fêtes et d'affronter tous ces défis. Merci à vous ! Et à disposition pour répondre à vos questions. Je me réjouis de venir aux manifestations où je pourrai venir à pied, sachant que j'habite à Chernex ».

Monsieur Chiaradia: « nous ne nous sommes pas coordonnés mais peut-être avez-vous des questions ? ».

Question de l'assemblée, Monsieur XX : « Qu'en est-il du PGA et travaux à Chernex ? ».

« Quelques tests ont été faits pour ralentir le trafic dans le village. On réalise que les mesures nous montrent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire ; Une étude est en cours. Une zone 20 est à l'étude. La Rue des 2 fontaines ne peut pas passer en zone de rencontre. Les travaux Route du Scex sont pour la mise en séparatifs ; Le SIGE fait également un planning pour 2024. Les projets comprennent entre autres, la sécurisation des cheminements piétonniers et de la

route de Fontanivent. Requalification de la Route de Chaulin entre Zéphir et Chaulin : renouvellement du réseau souterrain avec nouvelle définition de la route ; Étude en cours »

Question de l'assemblée, Monsieur XX « sur le sentier des Gorges, date prévue d'ouverture ? » Pas de date officielle ms prévu pour l'été. Plus on étudie et plus on note qu'il faut rajouter des mesures de sécurisation. Les travaux commencés en 2022. Contraintes météo, arbres doivent être sans feuille, etc. impactent le planning.

Municipal Monsieur Caleb Walter : « je prends un peu la parole. Depuis 2020, les zones réservées sont mises en place. Ça fige le territoire. On a droit de démolir et de reconstruire mais pas d'agrandir l'emprise au sol. Ce règlement s'impose sur tout le territoire. Certains quartiers avaient des droits à bâtir spécifiques. A Chernex, il y a encore quelques secteurs où on peut installer une grue. Mais globalement, l'emprise au sol est figée. L'essentiel des travaux est démolition/construction. La Confédération dit que chaque canton doit avoir un plan directeur cantonal. Ce plan directeur répartit l'ensemble du territoire. Chaque région doit planifier son plan à bâtir en fonction de l'augmentation de la population. Plan directeur communal avec des études en cours depuis 2-3 mois. (...) Toutes ces procédures prennent du temps. Le canton supervise les décisions communales sur l'agglomération. Les projets sont complexes et prennent du temps. (...).

Les délais : on espérait une édition en 2024 mais, trop ambitieux, ce sera en 2025 pour avoir des éléments concrets ».

Question de l'assemblée Mr XX : « j'habite Sonzier et on est fâchés suite à la mise à l'enquête par Swisscom pour une antenne 5G. Des personnes ont déposé un dossier valable mais depuis février 2022, nous n'avons aucune réponse »

Réponse : « On a demandé à Swisscom de relancer une étude et de revenir avec une argumentation à savoir si le meilleur endroit semblait être celui-ci ». Swisscom doit aussi développer son réseau. La synthèse CAMAC est attendue. C'est la réponse du canton à ce projet légal. La synthèse Camac est arrivée il y a 3 semaines. Donc, on a relancé Swisscom, et on attend leur retour. La question de la municipalité n'est pas de jouer au médecin face à ceux qui sont opposés à la 5G mais de voir l'intégration dans l'endroit susceptible d'être le meilleur. On joue vraiment la carte de l'intégration et être le moins moche. Pour l'instant, on ne connaît pas encore le projet Swisscom ».

Question sur l'avancement des travaux EMS au cœur de Chernex : Monsieur Walter répond : « toutes les procédures ont été levées par le tribunal fédéral pour utilité publique mais le permis complémentaire sur les énergies reste nécessaire. Donc pas de date mais bientôt !

Mr Rochat complète : « projet porté par la fondation Beau Site qui a disparu car tous les EMS ont été repris par la fondation Eben-Hézer. Je préside aussi la fondation Eben-Hézer. Le permis est entré en force en novembre 2021. Donc les travaux devraient commencer vers novembre 2023 si tout le monde va vite !... »

Suggestion de Mr Berger : « escalier de 112 marches sans lumière entre la Poste et la Route du Cloalet. Est-il possible d'avoir un éclairage ? ».

Mr Chiaradia répond que l'éclairage public reste un point important. Pas de projet en cours spécifique sur cet endroit. Mais réflexion globale sera faite au sein de la commune ».

Merci à nos autorités d'avoir été présentes ce soir.

## Mots des présidents des villages :

Monsieur Soydan des Avants : « Merci au comité et à la FAV. Dimanche prochain : petit carnaval et raclette avec musique. Au mois de mai, avec les narcisses, marchés artisanaux 13-14 et 18-21. On fera partie de la FAV avec notre remorque pour le cortège. Depuis 7 ans, on attend un projet qui nous tient à cœur : l'ouverture d'un lieu multi-services avec ouverture prévue printemps année prochaine ».

Merci à vous pour votre présence ce soir.

# FIN

Nous voici au terme de cette assemblée générale, merci à tous de nous avoir écoutés et suivis durant cette soirée. Il est l'heure de passer à l'apéritif et au nom du comité de la SDC, nous vous souhaitons un bon retour chez vous et nous vous disons à tout bientôt.

Merci et Santé !!!